

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 18

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 27

Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 5

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

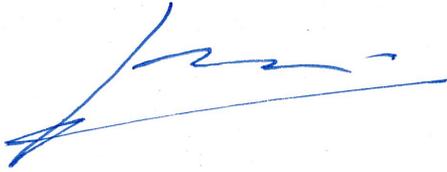
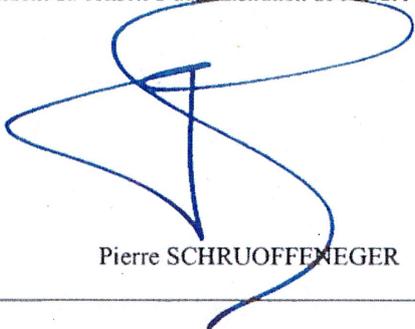
Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 13 mars 2025

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- Le procès-verbal de la séance du CA du 13 mars 2025.

Pièce jointe : PV du CA du 13 mars 2025

Acte transmis aux autorités de tutelle le 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUOFFENEGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 19

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 28

Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 5

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

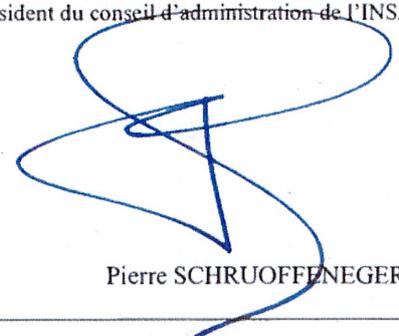
Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 2 avril 2025

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- Le procès-verbal de la séance du CA du 2 avril 2025.

Pièce jointe : PV du CA du 2 avril 2025

Acte transmis aux autorités de tutelle le 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
	
Romuald BONÉ	Pierre SCHRUFFENEGGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 19
Nombre de représentés : 9
Nombre de votants : 28
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 4

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Lettre d'intention relative au projet de création d'une nouvelle voie de formation pour le diplôme d'ingénieur en spécialité topographie sur le site de Castelnaudary

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le conseil des études le 21 mai 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- La lettre d'intention relative au projet de création d'une nouvelle voie de formation pour le diplôme d'ingénieur en spécialité topographie sur le site de Castelnaudary.

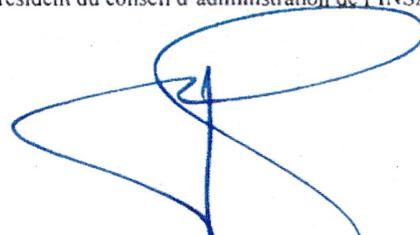
Pièce jointe : Lettre d'intention projet de création d'une nouvelle voie de formation pour le diplôme d'ingénieur en spécialité topographie sur le site de Castelnaudary

Acte transmis aux autorités de tutelle le **27 MAI 2025**
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Pierre SCHRUFFENEGGER

Acte n° 31 / 2025

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Élections des membres de la section disciplinaire du conseil d'administration compétente à l'égard des usagers – collège 3° usagers

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

Vu le procès-verbal de proclamation des élections générales des représentants étudiants au CA du 3 avril 2025,

Afin de renouveler la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, dans le collège 3° des usagers, au sein duquel 8 sièges sont à pourvoir, la moitié des sièges par des femmes, l'autre moitié par des hommes :

⇒ **Membres usagers de sexe féminin :**

Conformément aux dispositions de l'article R811-15 du code de l'éducation, il est procédé à une élection parmi les 5 représentants usagers de sexe féminin élus, titulaires et suppléants, au conseil d'administration de l'INSA Strasbourg.

À la suite de l'appel à candidatures lancé, sont candidates :

- Mme Juliette FABREJON
- Mme Audrey LUCAS
- Mme Eva SCOGNAMIGLIO
- Mme Solène TRIEU

Résultats du vote :

USAGERS FEMMES	Juliette FABREJON	Audrey LUCAS	Eva SCOGNAMIGLIO	Solène TRIEU
Nombre d'usagers titulaires et suppléants au conseil d'administration	10	10	10	10
Nombre de votants :	9	9	9	9
Dont Présents	9	9	9	9
Dont Représentés	0	0	0	9
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0	0	0	0
Nombre de suffrages exprimés	9	9	9	9
Nombre de voix attribuées	9	9	9	9

Affichage et mise en ligne le :

Sont élues membres du collège n°3 de la section disciplinaire de l'INSA Strasbourg compétente à l'égard des usagers :

- Mme Juliette FABREJON
- Mme Audrey LUCAS
- Mme Eva SCOGNAMIGLIO
- Mme Solène TRIEU

⇒ Membres usagers de sexe masculin :

Conformément aux dispositions de l'article R811-15 du code de l'éducation, il est procédé à une élection parmi les 5 représentants usagers de sexe masculin élus, titulaires et suppléants, au conseil d'administration de l'INSA Strasbourg.

À la suite de l'appel à candidatures lancé, sont candidats (par ordre alphabétique) :

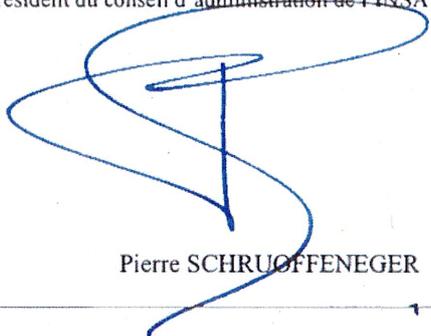
- M. Khalil BEN AYED
- M. Ilkan CAKIR
- M. Stéphane GOURJON
- M. Clément LAFROUJI

Résultats du vote :

USAGERS HOMMES	Khalil BEN AYED	Ilkan CAKIR	Stéphane GOURJON	Clément LAFROUJI
Nombre d'usagers titulaires et suppléants au conseil d'administration	10	10	10	10
Nombre de votants :	9	9	9	9
Dont Présents	9	9	9	9
Dont Représentés	0	0	0	0
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0	0	0	0
Nombre de suffrages exprimés	9	9	9	9
Nombre de voix attribuées	9	9	9	9

Sont élus membres du collège 3° de la section disciplinaire de l'INSA Strasbourg compétente à l'égard des usagers :

- M. Khalil BEN AYED
- M. Ilkan CAKIR
- M. Stéphane GOURJON
- M. Clément LAFROUJI

<p>Acte transmis aux autorités de tutelle le 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg</p>  <p>Romuald BONÉ</p>	<p>Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg</p>  <p>Pierre SCHRUFFENEGER</p>
---	---

Affichage et mise en ligne le :

27 MAI 2025

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Élection du représentant étudiant à la commission des finances

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

Vu le procès-verbal de proclamation des élections générales des représentants étudiants au CA du 3 avril 2025,

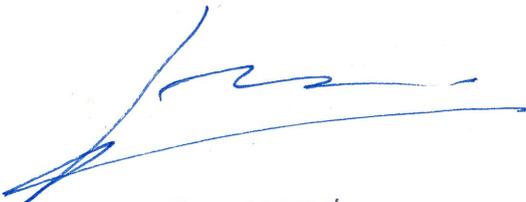
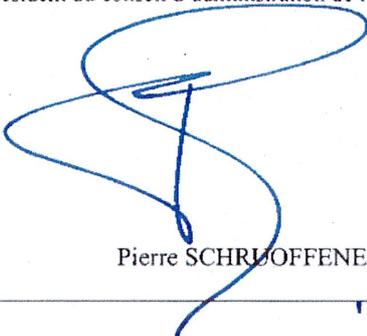
Siège à pourvoir : 1 siège de représentant des étudiants

Après appel à candidatures, est candidat : M. Stéphane GOURJON

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	34
Nombre de votants	25
Dont Présents	17
Dont Représentés	8
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre de voix pour M. GOURJON	25

M. Stéphane GOURJON est élu membre de la commission des finances.

Acte transmis aux autorités de tutelle le 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Pierre SCHRIJFFENEGER

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Élection des représentants étudiants au bureau du CA

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,

Vu le procès-verbal de proclamation des élections générales des représentants étudiants au CA du 3 avril 2025,

Sièges à pourvoir : 2 sièges de représentants des étudiants

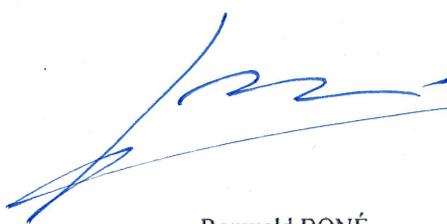
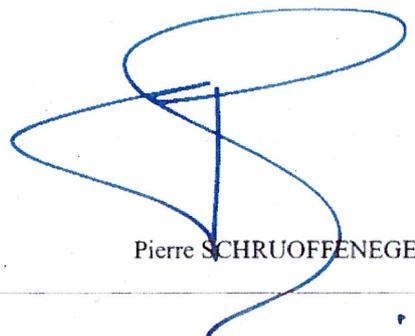
Après appel à candidatures, sont candidats :

- M. Ilkan CAKIR
- M. Clément LAFROUJI

Résultats du vote :

	Ilkan CAKIR	Clément LAFROUJI
Nombre de membres en exercice	34	34
Nombre de votants	27	27
Dont Présents	19	19
Dont Représentés	8	8
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0	0
Nombre de suffrages exprimés	27	27
Nombre de voix pour	27	27

M. Ilkan CAKIR et M. Clément LAFROUJI sont élus membres du bureau du conseil d'administration.

Acte transmis aux autorités de tutelle le 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Pierre SCHRUFFENEGER

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Élection des représentants des étudiants issus du CA au conseil de la vie étudiante (CVE)

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu le procès-verbal de proclamation des élections générales des représentants étudiants au CA du 3 avril 2025,*

Sièges à pourvoir : 2 binômes titulaire / suppléant composés d'un homme et d'une femme

Après appel à candidatures, sont candidats :

-binôme : Titulaire M. Clément LAFROUJI / Suppléante : Mme Margot HIRSCHY
-binôme : Titulaire Mme Solène TRIEU / Suppléant : M. Khalil BEN AYED

Résultats du vote :

	binôme : LAFROUJI / HIRSCHY	binôme : TRIEU / BEN AYED
Nombre de membres en exercice	34	34
Nombre de votants	27	27
Dont Présents	19	19
Dont Représentés	8	8
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0	0
Nombre de suffrages exprimés	27	27
Nombre de voix pour	27	27

Sont élus représentants étudiants au CVE, issus du CA :

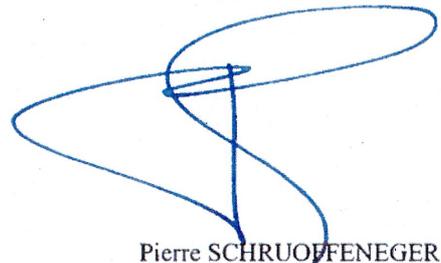
-binôme : Titulaire M. Clément LAFROUJI / Suppléante : Mme Margot HIRSCHY
-binôme : Titulaire Mme Solène TRIEU / Suppléant : M. Khalil BEN AYED

Acte transmis aux autorités de tutelle le **27 MAI 2025**
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Pierre SCHRUFFENEGER

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Élection du vice-président du conseil de la vie étudiante (CVE)

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu le procès-verbal de proclamation des élections générales des représentants étudiants au CA du 3 avril 2025,*

Siège à pourvoir : 1 siège

Après appel à candidatures, est candidat : M. Clément LAFROUJI

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice	34
Nombre de votants	27
Dont Présents	19
Dont Représentés	8
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de voix pour M. LAFROUJI	27

M. Clément LAFROUJI est élu vice-président du conseil de la vie étudiante.

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Pierre SCHRUFFENEGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 29

Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 6

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Grille de formation spécialité mécatronique I3 (MIQ 3) pour l'année universitaire 2025-2026

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le conseil des études le 24 avril 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- La grille de formation spécialité mécatronique I3 (MIQ 3) applicable pour l'année universitaire 2025-2026.

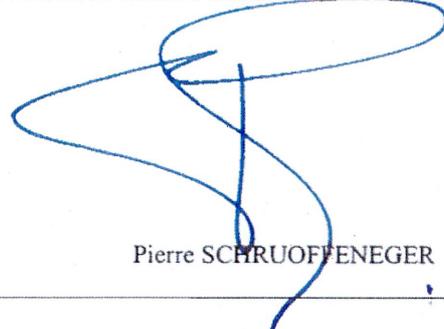
Pièce jointe : grille de formation MIQ 3

Acte transmis aux autorités de tutelle le **27 MAI 2025**
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Pierre SCHRUFFENEGGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 29

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Grilles de formation département architecture pour l'année universitaire 2025-2026

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le conseil des études le 24 avril 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- Les grilles de formation du département architecture applicables pour l'année universitaire 2025-2026.

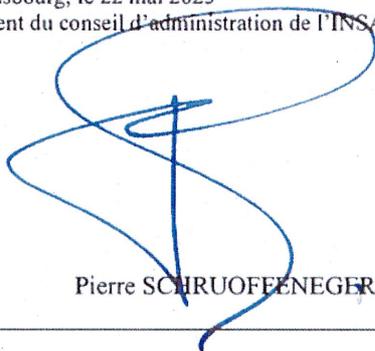
Pièces jointes : grilles de formation Architecture

Acte transmis aux autorités de tutelle le **27 MAI 2025**
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Pierre SCHRUOFFENEGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 29

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

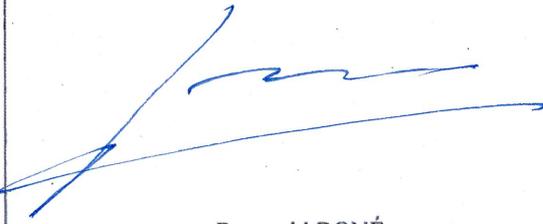
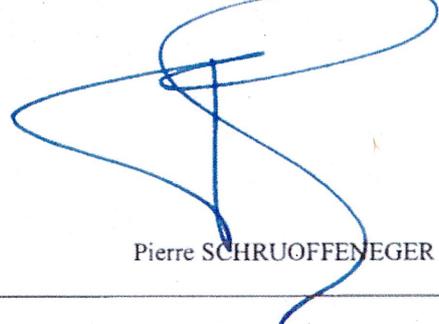
Objet : Régime d'ouverture / fermeture de l'INSA Strasbourg 2025-2026

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le comité social d'administration le 6 mai 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- Le régime d'ouverture / fermeture de l'INSA Strasbourg pour l'année universitaire 2025-2026.

Pièce jointe : régime d'ouverture / fermeture de l'INSA Strasbourg 2025-2026.

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... Le Directeur de l'INSA Strasbourg	27 MAI 2025	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
		
Romuald BONÉ		Pierre SCHRUFFENEGGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Nombre de représentés : 9
Nombre de votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

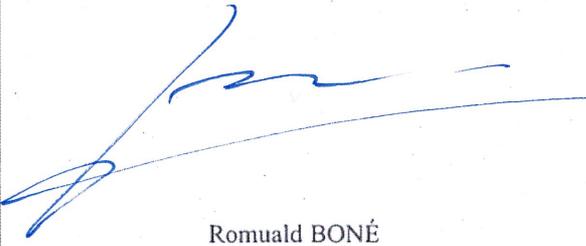
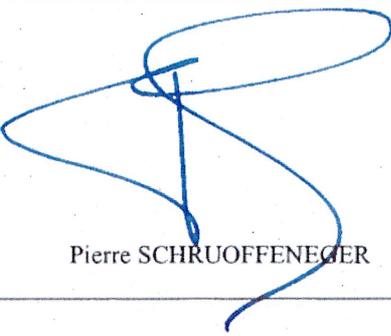
Objet : Calendrier universitaire 2025-2026 : compléments

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le conseil des études le 24 avril 2025,
Vu l'avis rendu par le comité social d'administration le 6 mai 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- Les compléments apportés au calendrier universitaire 2025-2026 de l'INSA Strasbourg.

Pièce jointe : calendrier universitaire 2025-2026 : compléments

Acte transmis aux autorités de tutelle le 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Pierre SCHRUFFENEGGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 29

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

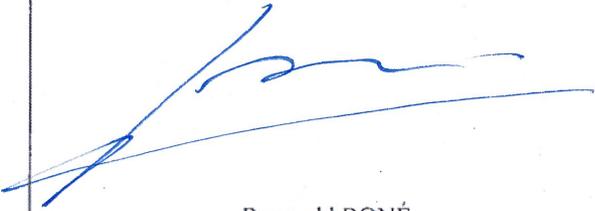
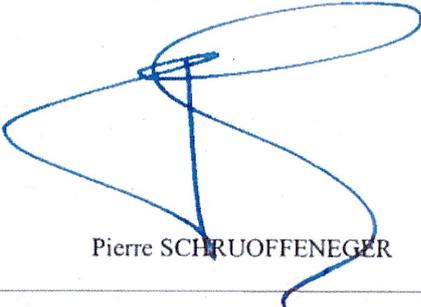
Objet : Modalités d'attribution de la prime individuelle (C3) du régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs 2025-2028

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le comité social d'administration le 6 mai 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- Les modalités suivantes d'attribution de la composante individuelle (C3) du régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs pour les 2025 à 2028 :
 - Allocation d'un montant de 428 580 euros à l'enveloppe indemnitaire triennale dédiée à la prime individuelle ;
 - Attribution d'un montant annuel de 4 020 euros pour les lauréats de la prime individuelle (soit 335 euros mensuels) ;
 - Nombre de lauréats de la prime fixé à 13 en octobre 2025, 11 en octobre 2026 et 11 en 2027, soit 35 lauréats sur la totalité de la campagne d'attribution, de façon à parvenir à un nombre annuel de lauréats de 11 ou 12 à compter de la campagne suivante.

Pièce jointe : modalités d'attribution de la composante individuelle (C3) 2025-2028

Acte transmis aux autorités de tutelle le 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Pierre SCHRUOFFENEGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 29

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

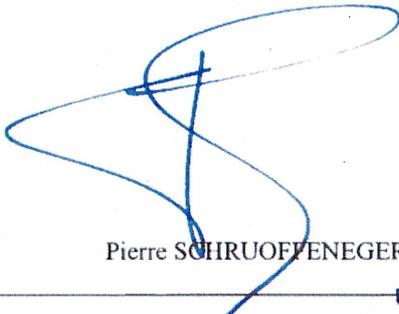
Objet : Modification des modalités de l'examen collégial relatif aux promotions des IATSS

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le comité social d'administration le 6 mai 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- Les modifications apportées aux modalités de l'examen collégial relatif aux promotions des personnels IATSS de l'INSA Strasbourg.

Pièces jointes : collège d'experts en charge de l'analyse des dossiers de promotion au choix à l'INSA Strasbourg et charte des membres du vivier d'experts en charge de l'analyse des dossiers de promotion au choix

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Pierre SCHRUFFENEGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 29

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

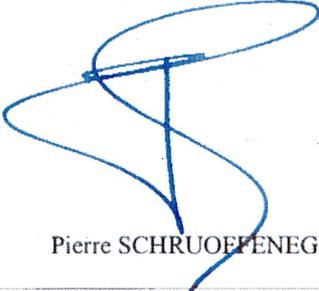
Objet : Procédure de CDIsation : modification du nombre de nominations possibles

*Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le comité social d'administration le 6 mai 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- La modification du nombre de nominations possibles dans le cadre de la procédure de CDIsation applicable à l'INSA Strasbourg.

Pièce jointe : note sur la politique de Cdisation à l'INSA Strasbourg

Acte transmis aux autorités de tutelle le Le Directeur de l'INSA Strasbourg	27 MAI 2025	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
		
Romuald BONÉ		Pierre SCHRUEFFENEGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Nombre de représentés : 9
Nombre de votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

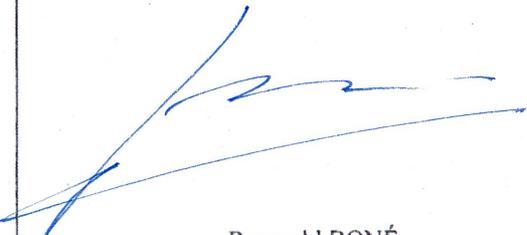
Objet : Mise en place du dispositif d'intéressement dans le cadre du projet Erasmus+ e-Creha

*Vu le code de l'éducation, Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le comité social d'administration le 6 mai 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- La mise en place du dispositif d'intéressement dans le cadre du projet Erasmus+ e-Creha.

Pièce jointe : dispositif d'intéressement dans le cadre du projet Erasmus+ e-Creha

Acte transmis aux autorités de tutelle le ... Le Directeur de l'INSA Strasbourg	27 MAI 2025	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ		 Pierre SCHRUOFFENEGGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de présents : 20
Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 29

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

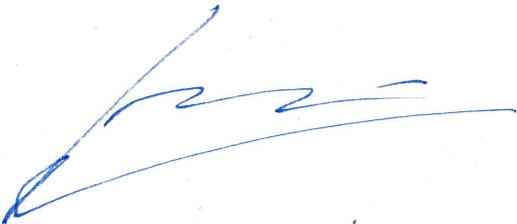
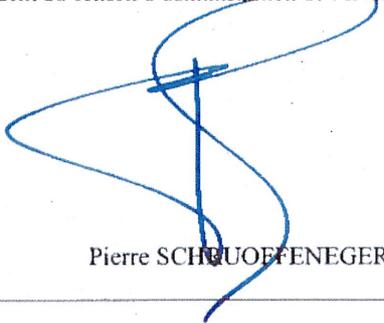
Objet : Convention de coopération avec l'Université de Strasbourg portant sur la CVEC

*Vu le code de l'éducation, Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le conseil des études en sa séance du 24 avril 2025,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- La conclusion de la convention de coopération entre l'INSA Strasbourg et l'Université de Strasbourg portant sur la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

Pièce jointe : convention de coopération Unistra / INSA Strasbourg portant sur la CVEC

Acte transmis aux autorités de tutelle le Le Directeur de l'INSA Strasbourg	27 MAI 2025 Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Pierre SCHUOFFENEGGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Nombre de représentés : 9
Nombre de votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

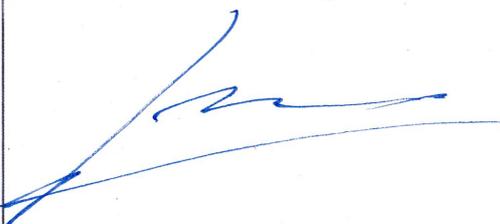
Objet : Convention cadre de partenariat pédagogique formations d'ingénieur en partenariat (FIP)

*Vu le code de l'éducation, Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,
Vu l'avis rendu par le conseil des études en sa séance du 24 avril 2025.*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- La conclusion de la convention-cadre de partenariat pédagogique pour les formations d'ingénieur en partenariat (FIP) en spécialité Génie Thermique Energétique et Environnement, en spécialité Génie Electrique, en spécialité Mécanique et en spécialité Mécatronique parcours franco-allemand à l'INSA Strasbourg, entre le Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie d'Alsace (CFAI Alsace), l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie d'Alsace (ITII Alsace) et l'INSA Strasbourg.

Pièce jointe : convention-cadre de partenariat pédagogique FIP

Acte transmis aux autorités de tutelle le 27 MAI 2025 Le Directeur de l'INSA Strasbourg	Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025 Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg
 Romuald BONÉ	 Pierre SCHRUOFFENEGER

Nombre d'administrateurs : 34
Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Nombre de représentés : 9
Nombre de votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

EN SA SÉANCE DU 22 MAI 2025

Objet : Contrat d'accueil de personnel avec mise à disposition de matériels et d'équipements

*Vu le code de l'éducation, Vu le décret n° 2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'INSA Strasbourg,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg,*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITÉ :

- La conclusion du contrat d'accueil de personnel avec mise à disposition de matériels et d'équipements entre M. Théophile PAUL, l'INSA Strasbourg et la SATT Conectus Alsace.

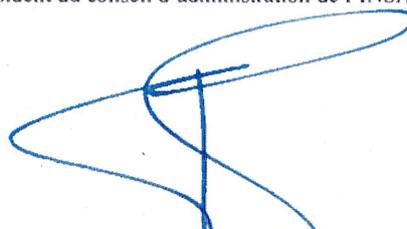
Pièce jointe : contrat d'accueil de personnel avec mise à disposition de matériels et d'équipements

Acte transmis aux autorités de tutelle le **27 MAI 2025**
Le Directeur de l'INSA Strasbourg



Romuald BONÉ

Fait à Strasbourg, le 22 mai 2025
Le Président du conseil d'administration de l'INSA Strasbourg



Pierre SCHRUOFFENEGER